

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 26 JUIN 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 41

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 27/1193 :

Condé Concession - Convention de mise à disposition du bien cadastré section CW n°1415 partie par la Commune de Saint-Pierre au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion pour l'installation d'un poste de transformation HTA/BT Type PAC 3

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOU Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRASSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), PERIANAYAGOM Albert (Monsieur TAN WILLY), PAPY Anne Marie (par Madame ALAGUIRASSAMY CARPAYE Nadine), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur BRET Jean Paul), BELLON Stéphen (par Monsieur NARIA Olivier).

ABSENTS :

MM. VON-PINE Bernard, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2023.



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
074149740164-20230626-27-1193-DE
Date de rétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Affaire n°27/1193 : Condé Concession - Convention de mise à disposition du bien cadastré section CW n°1415 partie par la Commune de Saint-Pierre au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion pour l'installation d'un poste de transformation HTA/BT Type PAC 3.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire informe l'Assemblée que le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion (SIDELEC) (maître d'ouvrage de distribution d'électricité) a sollicité la Commune de Saint-Pierre pour la passation d'une convention de mise à disposition pour l'installation d'un poste de transformation HTA/BT Type PAC 3 sur la parcelle communale cadastrée section CW n°1415 partie située Chemin Saint Sauveur. Cette implantation remplacera le poste existant à proximité, qui doit être supprimé. Ce nouveau poste va également permettre la desserte de l'opération AU 28 en référence au permis d'aménager, devant être réalisé par la Commune de Saint-Pierre sur les parcelles cadastrées section CW n°1954-n°1956-n°1868.

A noter que SIDELEC est compétent depuis le 01/01/2012 pour la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité en zone rurale. A ce titre, la Commune a signé avec le SIDELEC le 22/12/2011 une convention cadre n°63/2011 « définissant les modalités de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs au service public de l'électricité sur la Commune de Saint-Pierre ».

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

• **DE CONSENTIR** une convention de mise à disposition au profit de du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion – adresse du siège social est au 10 rue Transversal Bel Air 97441 Sainte Suzanne représenté par son président Monsieur Maurice GIRONCEL dont les principaux termes sont les suivants :

Référence cadastrale	Statut	superficie	Adresse	PLU approuvé
section CW n°1415 partie	Domaine Public	26 m²	Chemin Saint-Sauveur (97432)	Zone AU3

- **Durée** : pendant toute la période de l'exploitation des ouvrages par SIDELEC

- **Destination** : installation d'un poste de transformation HTA/BT type PAC 3 destiné au renforcement du réseau existant ainsi qu'à l'exploitation du réseau de distribution.

Les autres clauses sont relatées dans la convention de mise à disposition ci-annexée.

• **DE FIXER** la redevance : Zéro Euro – pas de valorisation financière pendant la durée de la concession.

• **DE L'AUTORISER à SIGNER** toutes les pièces et actes liés à cette affaire et notamment la convention de mise à disposition.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE




Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230626-27-1193-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023